

Liaison

LE MAGAZINE DES SAPEURS-POMPIERS DE MEURTHE-ET-MOSELLE



**Renforts inondations
et pénurie d'eau**

Lire page 4

Nouveaux équipements

Lire pages 12-13

Retour en images

Lire pages 18-19

**Ouverture
opérationnelle
du CIS Nancy-
Rives de Meurthe**

Lire pages 10-11

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
NANCY-Rives de Meurthe





Arrivée des engins et première entrée dans la remise



Sommaire

ÉDITOS	> 3	CMAE La cellule de maintien et d'adaptation à l'emploi	> 9
SUR LE TERRAIN			
Retex Renforts inondations et pénurie d'eau ; retour sur deux interventions remarquables	> 4-5	Équipements Ouverture opérationnelle du CIS Nancy-Rives de Meurthe ; une page se tourne	> 10-11
Retex L'exercice : la préparation opérationnelle	> 6	Équipements Nouveaux équipements	> 12-13
FOCUS			
NRBCe Groupe d'Intervention Spécialisé Nucléaire Radiologique Biologique Chimique et explosif	> 7	Environnement Vers une réduction de l'empreinte carbone	> 14
QVS et FRPA Le Plan d'action QVS	> 8	Engagement Les référents territoriaux du volontariat	> 15
		Temps forts Prises et passations de commandement	> 16-17
		Temps forts Retour en images	> 18-19

En couverture : Ouverture opérationnelle du CIS Nancy-Rives de Meurthe le 25 juin 2024 • © Cellule communication SDIS54



Françoise Souliman
Préfet de
Meurthe-et-Moselle

Regards

Votre engagement au quotidien est un des piliers de la protection de notre territoire et de ses habitants. Nous avons tous eu l'occasion de le mesurer une nouvelle fois après un premier semestre marqué par les intempéries. Je souhaite en conséquence réaffirmer à chacun et à chacune d'entre vous toute ma reconnaissance : pour ce que vous faites, pour ce que vous êtes et pour ce que vous représentez aux yeux de nos concitoyens.

Des citoyens dont les regards seront tournés vers la nouvelle caserne Nancy-Rives de Meurthe, qui offrira des conditions de travail tant efficaces qu'agréables aux 84 professionnels et 60 volontaires qui l'intégreront. Ce vaisseau amiral du SDIS 54, projet majeur d'investissement, permettra d'assurer une distribution des secours optimale sur la métropole en complément des deux CIS de Vandoeuvre et de Gentilly. Je souhaite à tous les sapeurs-pompiers qui y travailleront une bonne prise de fonction dans ces nouveaux lieux d'exercice professionnel.

Des regards qui seront également tournés vers Paris, vers celles et ceux d'entre vous qui assureront les renforts dans le cadre de la sécurisation des Jeux Olympiques, mais aussi vers ceux qui porteront nos couleurs lors du défilé de la fête nationale.

Enfin un regard de l'État, bienveillant et en soutien. En 2023, près de 400 K€ de soutien financier ont été apportés au titre du fonds vert, et un montant équivalent au titre capacitaire pour le SDIS de Meurthe-et-Moselle.

Ces regards, émerveillés, reconnaissants, ou bienveillants à votre égard, ne changeront pas. ■



Chaynesse Khirouni
Présidente du conseil
départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Département de Meurthe-et-Moselle aux côtés des sapeurs-pompiers

Cette année 2024 sera incontestablement marquée par la mise en service de l'une des plus grandes casernes de France dans le quartier Rives de Meurthe à Nancy. Ainsi, après deux ans et demi de travaux, ce sont près de 150 sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, qui vont pouvoir bénéficier de cette caserne ultra-moderne et éco-responsable. Une réalisation exemplaire qui s'inscrit dans un ambitieux plan d'investissement visant à rénover et à construire des casernes en remplacement de celles vétustes, non fonctionnelles et énergivores. Un plan auquel je suis particulièrement attachée, car il en va tout à la fois de vos conditions de travail et d'un maillage territorial permettant de garantir à l'ensemble des habitantes et habitants du département le service public de proximité qu'elles et ils sont en droit d'attendre.

C'est ainsi que, cette année, après l'inauguration du CIS de Mercy-le-Bas en avril, deux nouveaux centres d'incendie et de secours verront le jour à Nomeny et Norroy-le-Sec tandis que les travaux de celui de Villerupt débiteront à l'automne. Un investissement essentiel que le Département a souhaité, au-delà de sa participation habituelle au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours, soutenir plus particulièrement avec l'attribution d'un soutien exceptionnel en investissement de 2 millions d'euros qui participe également au renouvellement de vos véhicules d'intervention.

Une fois encore, au travers de notre partenariat privilégié, vous pouvez compter sur le Département pour vous accompagner dans votre engagement quotidien. ■



Bernard Bertelle
Président du conseil
d'administration du
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de Meurthe-et-Moselle

Des efforts communs pour un service efficient

Dans un contexte budgétaire contraint, le SDIS54 doit faire preuve d'adaptabilité pour trouver un nécessaire équilibre entre de justes dépenses publiques et faire face à des besoins nécessaires pour porter secours aux habitants de notre département. Je souhaite à ce titre remercier chacune et chacun d'entre vous pour les efforts réalisés. Pour autant, dans le cadre du travail en cours sur la santé, la sécurité et la qualité de vie en service, le conseil d'administration a souhaité mettre en place les titres restaurants pour les agents permanents du SDIS ainsi que le télétravail de manière pérenne. Le plan d'action qualité de vie en service est en cours de finalisation et sera décliné à partir de septembre 2024 et concernera l'ensemble des personnels.

Les travaux relatifs au plan d'action volontariat 2025-2027 ont débuté tout comme l'actualisation du SDACR, un travail nécessaire pour adapter le fonctionnement de notre établissement public aux enjeux de demain. 2024, c'est aussi la mise en service de la caserne de Nancy-Rives de Meurthe, le début de travaux de construction ou de réhabilitation dans d'autres CIS.

Merci au Conseil départemental, aux communes et aux intercommunalités pour leurs efforts financiers qui nous permettent d'assurer nos missions avec des moyens adaptés. Merci également aux services de l'Etat pour leur aide via les fonds verts et les pactes capacitaires. L'été 2024 nous amènera à assurer nos missions de service en Meurthe-et-Moselle, aux JO de Paris, pour les renforts feux de forêts et également au défilé du 14 juillet avec le 17^e BSPF. Merci encore à toutes et tous pour votre professionnalisme et votre engagement au quotidien. ■

Renforts inondations et pénurie d'eau : des aléas climatiques aux antipodes

Sollicitées en novembre puis en début d'année par le centre opérationnel zonal (COZ), nos équipes sont parties tour à tour en renfort dans le Pas-de-Calais pour prêter main forte aux habitants face aux inondations, puis sur l'archipel de Mayotte dans le cadre d'une crise de l'eau.



Le Pas-de-Calais a dû faire face à des crues historiques au mois de novembre dernier suite à des pluies exceptionnelles entraînant d'importantes inondations. Au total, du 15 octobre 2023 au 2 janvier 2024, les cumuls de pluie dans le Pas-de-Calais ont avoisiné 800 mm localement.

À la demande du Coz Est, ce sont 13 sapeurs-pompiers au total des centres d'incendie et de secours de Longwy, Pompey, Nancy



Gentilly, Chenevières, Trioux Tucquegnieux, Lunéville, Blénod-lès-Toul, et un officier du CTA-CODIS qui se sont relayés du 10 novembre au 1^{er} décembre pour partir porter renfort aux sinistrés. Ils ont rejoint leurs collègues du SDIS 62 avec d'autres sapeurs-pompiers venus de région parisienne, mais aussi de Moselle, de Meuse et d'Alsace.

Basés à Saint-Omer, nos sapeurs-pompiers étaient équipés d'une unité contenant du matériel spécifique aux inondations (pompes, groupes électrogènes, équipements individuels, outillage), d'une berce et d'une motopompe remorquable de grande puissance capable de réaliser un pompage à grand débit. Leurs missions consistaient à répondre à des demandes de mises en sécurité de personnes mais aussi de participer au sauvetage d'habitants déjà prisonniers des eaux ou à



des pompages grâce à la motopompe remorquable grande puissance (240 m³/heure) de caves, garages, sous-sols.

Malgré de dures conditions climatiques et des journées éprouvantes, nos sapeurs-pompiers en retiennent un accueil et une reconnaissance emplis d'humanité des habitants et des acteurs locaux qui malgré le chaos ne manquaient pas de les remercier et de les soutenir avec beaucoup de résilience.

Moyens engagés :

- Durée des renforts : 20 jours sur 7 communes
- Effectifs : 13 SP
- 1 moto-pompe remorquable
- 1 Berce
- 1 VLT

Crise de l'eau à Mayotte

Mayotte a connu pendant plusieurs mois une importante pénurie d'eau liée à des précipitations très insuffisantes lors des dernières saisons de pluies. Mi-janvier puis en mars, sur sollicitation du centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC) via le centre opérationnel de zone Est (COZ EST), ce sont quatre sapeurs-pompiers du SDIS54 qui ont été engagés dans un détachement d'appui logistique.

Basé à Longoni sur le secteur Grande-Terre aux côtés de leurs collègues d'autres SDIS, leur mission consistait à distribuer de l'eau potable à la population Mahoraise. Un système de « drive » sur leur camp de vie a été mis en place : les packs d'eau débarqués

des containers étaient stockés puis confiés aux associations locales chargées de les distribuer à la population. Des milliers de packs d'eau ont pu ainsi être distribués par les 75 sapeurs-pompiers présents. Lors du second détachement, les sapeurs-pompiers ont également rempli des stocks stratégiques (hôpital, locaux communaux principalement) pour stocker des packs d'eau potable pour de futures distributions. Malgré le fort taux d'humidité et la chaleur nos sapeurs-pompiers en retiennent une bonne collaboration avec les sapeurs-pompiers des autres SDIS et des unités de sécurité civile présentes et sont fiers d'avoir pu s'associer aux efforts de solidarité envers ce département français en difficulté.



Retour sur deux interventions remarquables

Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses sur l'A31 Maxéville

Le 22 mars 2024 à 16h21, le CTA reçoit plusieurs appels pour un feu de poids lourd sur l'autoroute A31 dans le sens Metz/Nancy à hauteur de la bretelle de sortie n°20 sur la commune de Maxéville. Les premiers éléments analysés à la prise d'appel confirment que le poids lourd incriminé transporte des matières dangereuses et un important panache de fumée est visible à plusieurs kilomètres du sinistre. 2 Fourgons Pompe-Tonne (FPT), 1 Camion-Citerne Forestier Super (CCFS) et un Véhicule Protection Routière (VPR) issus des CIS de Gentilly, Joffre et Pompey sont engagés ainsi qu'une Unité Feux spéciaux (UFS) de Tomblaine. Ces moyens sont renforcés rapidement par 1 groupe CDT, 1 groupe ALIM et 1 groupe SSO. Le CODIS est activé en parallèle de la chaîne de commandement.

Rapidement sur les lieux, les secours font face à un accident routier d'un poids lourd seul transportant 24000 litres de produits inflammables (code danger 39). Le véhicule est totalement embrasé, la cuve est éventrée et le produit se répand sur la chaussée. Le conducteur est sorti du camion, blessé léger et de nombreux automobilistes sont arrêtés sur l'autoroute à proximité du sinistre.

Les premières actions conduites par les secours visent à prendre en charge le conducteur blessé, à mettre en place un large périmètre de sécurité autour du sinistre afin de protéger les tiers avec une coupure de l'autoroute dans les 2 sens, à engager des reconnaissances dans les rues adjacentes à l'accident avec évacuation des maisons proches et à engager une opération de lutte contre le feu au moyen de 2 lances à mousse.

Le COS complète le dispositif opérationnel en créant un secteur opérationnel risque chimique permettant notamment de prendre en compte le risque de pollution et l'écoulement des fluides avec une dispersion largement défavorable aux secours (absence de rétention, pente, présence de collecteurs d'assainissements et d'eaux pluviales à proximité de la zone d'intervention).

Ce secteur aura également la charge d'identifier le produit du fait de la destruction des documents de transport et de la signalétique réglementaire rendue illisible par l'incendie ainsi que la mise en œuvre d'un réseau de mesures tout au long de l'intervention et les jours suivants.

L'activation rapide à la fois du CODIS puis du



COD en préfecture ainsi que les échanges réguliers avec le poste de commandement de niveau site sur le terrain ont permis d'intégrer dès le début de l'intervention la dimension interservices de l'opération de secours (Préfecture, Mairie, Métropole, DREAL, VNF...) pour une parfaite coordination.

Feu d'habitation sur la commune d'Uruffe

Le 12 avril 2024 à 11h20, les sapeurs-pompiers sont engagés pour un feu d'habitation sur la commune d'Uruffe dans le pays de Colombey. À l'arrivée sur les lieux, les premiers intervenants issus des CIS d'Uruffe, Colombey et Toul font face à un violent feu de maison d'habitation en cours de rénovation (ancien orphelinat) totalement embrasé sur 2 étages avec un risque important de propagation de l'incendie aux maisons mitoyennes.

En l'absence de victimes, les premières actions opérées par le COS visent à limiter le risque de propagation de l'incendie aux maisons voisines et à mettre en place une alimentation en eau du dispositif hydraulique pérenne, tout d'abord sur le réseau d'eau sous pression de proximité, puis à distance avec l'utilisation du DATT du CIS de Neuves-Maisons.

Le feu est maîtrisé à 13h18 au moyen de 6

LDV 500 (Lances à Débit Variable) dont 2 établies sur moyens aériens avec la mobilisation d'une cinquantaine de sapeurs-pom-



piers au plus fort de l'attaque avec la mise en place d'un poste de commandement de colonne et d'un secteur soutien sanitaire.

À 14h25, les foyers principaux sont considérés éteints et laissent place aux opérations de déblaiement et de surveillance.

La présence de poutres traversantes encore fumantes entre les habitations vient compliquer l'intervention, rendant difficile la phase de déblaiement, avec notamment un risque de propagation du feu non écarté à long terme.

Face à la persistance des points chauds et au risque bâtimentaire avéré lié à la fragilisation des murs et de la structure, le COS décide d'engager des équipes drones et sauvetage déblaiement sur intervention afin de faciliter l'extinction et éliminer tout risque de reprise de feu.

Le feu sera considéré définitivement éteint après une période de surveillance de 3 jours.

© M.J. Fringuant

L'exercice : la préparation opérationnelle

Gage de qualité et de sécurité pour la réussite des futures interventions, les exercices permettent aux sapeurs-pompiers de tester leur capacité de réponse opérationnelle. Retour sur trois exercices de début d'année riches en expérience.

Exercice Orsec-Novî Hôpital Saint-Julien à Nancy

Le jeudi 25 janvier 2024, des véhicules ont percuté une foule lors d'un rallye automobile avec une vingtaine de victimes. Un poste médical avancé (PMA) est mis en place. Cet exercice, dans le cadre du diplôme universitaire de médecine de catastrophe rassemblait 45 stagiaires issus des métiers de la santé de toute la France, des secouristes des associations agréées de sécurité civile, une équipe d'animation du SAMU et du CHRU de Nancy, des sapeurs-pompiers issus du groupement territorial de Nancy et du SSSM. Ils ont pu s'exercer à la prise en charge de victimes et s'acculturer aux rudiments liés aux postes spécifiques du PMA (SINUS / Gradé Tri / Gradé évacuation / Gradé Parc évacuation / officier PMA).



Exercice Orsec-Novî à Vandœuvre-lès-Nancy

L'ancienne discothèque située en sous-sol du centre commercial des Nations sur la commune de Vandœuvre-lès-Nancy a été le théâtre le 20 mars d'un exercice Orsec-Novî interservices piloté par la préfecture et intervenant dans le cadre d'un stage médecine de



catastrophe organisé par le SAMU.

Ce type d'exercice Plan rouge dit « light » permet au SDIS de mobiliser moins d'effectifs (matériels et personnels) sans perdre pour autant les objectifs du plan rouge.

L'exercice prévoyait une explosion dans un compteur électrique non suivi de feu au niveau du hall d'entrée de l'établissement entraînant un mouvement de foule et de nombreuses victimes. La mobilisation d'une soixantaine de sapeurs-pompiers a permis la prise en charge de 40 victimes. Engagement des premiers intervenants dans la doctrine du secourisme de l'avant, vague de ramassage, montage du PMA, activation du dispositif SINUS, activation d'un PC de site et du CODIS sont les principales actions qui ont été mises en œuvre sur l'exercice.

Ce type d'exercice intéressant, d'une dimension particulièrement adaptée, permet de favoriser les apprentissages et la coordination interservices.

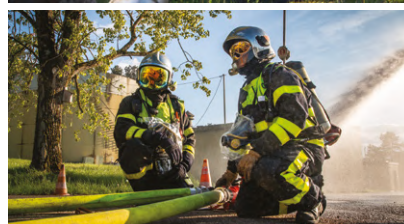
Manœuvre Grand Feu à Saint-Baussant

Le SDIS54 et plus particulièrement le groupement territorial de Pont-à-Mousson/Toul a organisé un exercice Grand Feu sur le site de la société SFDM à Saint-Baussant. Le sce-

nario consistait à simuler un incendie sur un camion-citerne d'hydrocarbure en cours de chargement, avec propagation aux installations et menace des structures voisines. Le but de l'intervention des secours consistait à créer des rideaux d'eau pour protéger les installations sensibles au rayonnement thermique sans faire usage de lance à mousse. Les secours utilisent les points d'eau du site et notamment ici un étang pour une mise en aspiration des engins lourds (FDGP et DATT) et l'établissement de lignes d'alimentation en diamètre 110 mm (gros tuyaux) jusqu'au sinistre.

Au total, 8 engins et 50 sapeurs-pompiers étaient rassemblés en provenance des CIS de Nancy-Joffre, Toul, Pont-à-Mousson, Essey-et-Maizerais, Vandières et Thiaucourt, ainsi que des personnels du groupement PAM/TOUL, du GPCO, et des ELUD.

Cet exercice a permis le travail des fondamentaux du commandement opérationnel, le test du nouveau plan ETARE en cours de mise à jour, le travail d'anticipation au niveau du poste de commandement de site et de pouvoir acquérir une bonne connaissance de ce site particulier par les intervenants.



Groupe d'Intervention Spécialisé Nucléaire Radiologique Biologique Chimique et explosif

Les risques Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques (NRBC) représentent une catégorie de menaces qui nécessitent une approche spécialisée en matière de sécurité civile. Les sapeurs-pompiers, en tant que premiers intervenants, jouent un rôle crucial dans la prévention et la gestion de ces incidents potentiellement catastrophiques.

La nature insidieuse des risques NRBC exige une vigilance constante et une préparation approfondie. Les substances NRBC peuvent être libérées accidentellement ou intentionnellement, causant des dommages immédiats et à long terme sur la santé humaine et l'environnement. Face à ces risques, les sapeurs-pompiers doivent être équipés pour détecter rapidement la présence de ces agents, évaluer le niveau de menace, et mettre en œuvre des mesures de confinement et de décontamination efficaces. Dès le début des années 2000, des premiers moyens ont été mis en place par le SDIS54 et intégrés au pôle risques technologiques (chimique et radiologique). En 2024, il a été décidé de créer un groupe d'intervention spécialisée en NRBC structuré autour de 4 pôles : doctrine-prospective, formation, matériels et expertise tout en intégrant les centres supports (CIS NRM, NEM, POM et SDO). Le Capitaine Romain Didier et le Lieutenant Hors Classe François Berteau ont été

nommés respectivement référent départemental et référent départemental adjoint.

Une Intervention NRBC, c'est quoi ?

Les interventions NRBC regroupent essentiellement deux domaines : la menace NRBC au sens militaire du terme et les risques technologiques liés à l'action humaine (la manipulation, le transport ou le stockage de substances dangereuses). Cette première menace est inhérente à l'utilisation d'un ou plusieurs agents NRBC sur un grand nombre de personnes comme dans le cadre d'une action militaire ou d'un attentat. En réponse, les intervenants devront faire face à de nombreuses victimes exposées à un ou plusieurs agents de type nucléaire et/ou radiologique comme une bombe sale radiologique, une dispersion d'un agent biologique ou chimique par l'utilisation de produit chimique ou de toxique de guerre comme le gaz Sarin ou le Vx.



Le deuxième domaine correspond par exemple à un accident de transport de matières dangereuses ou une catastrophe industrielle, dans lesquelles un grand nombre de personnes seraient exposés à un agent toxique de type NRBC.

Les interventions en cas d'événements NRBC comportent pour les sapeurs-pompiers plusieurs défis opérationnels significatifs : l'identification et l'évaluation des risques, la sécurité et la protection, la gestion de la Zone d'Intervention (ZI), la décontamination, la gestion des ressources à mobiliser, la formation et la coopération inter-services. Ces défis soulignent l'importance d'une approche intégrée et bien coordonnée pour assurer une réponse efficace face aux incidents NRBC, protégeant ainsi la santé publique et l'environnement.

Exercice Interministériel Zonal NRBCe

Les 10 et 11 avril, une délégation du SDIS54 a participé à l'Exercice Interministériel Zonal NRBCe organisé par l'Etat-Major interministériel et le Centre d'Entraînement Zonal de la Zone Est sur le site du 3ème régiment de Hussards à Metz. Cet exercice qui rassemblait 400 personnes et avait pour but de préparer les différents acteurs (Sécurité Civile, Forces de Sécurité Intérieure, SAMU,

SIDPC, ...) à un événement à composante NRBCe, notamment à l'approche des jeux olympiques de Paris. Cet exercice s'est déroulé en 2 temps : le premier jour a été consacré à la présentation par les différents services de leurs capacités de projection et leurs savoir-faire et le second était dédié à une mise en application de la doctrine NRBCe. Le thème choisi était un atten-

tat via un toxique de guerre. L'exercice s'est déroulé, de la neutralisation de la menace par les forces de sécurité intérieures à la prise en charge de victimes contaminées par ce toxique. Les personnels du SDI 54 ont pu appréhender différents postes : soutien sanitaire opérationnel, décontamination approfondie, pharmacie de l'avant, etc.

Le Plan d'action QVS

La démarche Qualité de Vie en Service poursuit son objectif. Après une année d'échanges et de recueil de données et d'informations, le SDIS poursuit son engagement à promouvoir le bien-être de ses agents et à créer un environnement propice à leur épanouissement au travers d'un plan d'action, désormais finalisé.

Au cours du premier trimestre de 2024, le groupe de projet s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer le

projet de plan d'actions QVS. Après un travail méthodique et rigoureux, des actions ont été proposées, réparties

selon cinq axes stratégiques.

Parmi ces actions on peut citer notamment les suivantes :

Mise en place des tickets restaurants et du télétravail



+ de souplesse dans l'organisation des plannings de travail



Travail sur de nouvelles modalités de convention SDIS / employeur



Formations communication interpersonnelle, management positif



Simplification des circuits de validation et de décision



Poursuite des formations sur les violences du public



Etude pour mieux comprendre les attentes des agents concernant le fonctionnement

12/24 H

Evaluation des modalités de recrutement des SPV en mono-mission



Les moyens financiers, la charge de travail et le temps de réalisation sont les éléments de mesure qui ont contribué à la priorisation de chaque action, afin de répondre rapidement

et efficacement aux attentes des agents. Ce plan sera présenté aux instances, puis à tous les agents, de manière à ce que chacun puisse investir cette démarche. Le CNFPT,

quant à lui, poursuit son accompagnement à nos côtés et proposera des formations adaptées à nos besoins et aux actions à mener.

FRPA 2019-2024 : qu'en est-il des actions restantes ?

Lancée en 2019, la feuille de route PluriAnnuelle comportait 139 actions déclinées selon 5 axes de travail. Elles avaient pour objectif de moderniser le SDIS pour adapter au mieux notre organisation aux exigences futures. Cinq années plus tard, il subsiste quelques dizaines d'actions à réaliser. Pour autant, sont-elles toujours d'actualité ?

Le travail en cours va nous permettre

d'effectuer un tri des actions restantes. Pour autant certaines thématiques font notamment parties des prochaines études qui seront menées dans le cadre de l'actualisation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques. D'autres actions seront déclinées dans des dossiers comme le plan QVS et le plan volontariat. Dès lors si l'on constate que des actions sont traitées

dans les documents précités, elles seront retirées de la FRPA.

Face à ce constat, nous déterminerons les actions à conduire de manière prioritaire et si certaines n'apparaissent plus en cohérence avec les objectifs de l'établissement public, elles seront retirées de la FRPA.

La cellule de maintien et d'adaptation à l'emploi : un outil au service du personnel

Un accident, un problème de santé ou un bouleversement dans la vie personnelle d'un agent peut impacter durablement sa vie professionnelle. Ces situations nécessitent un suivi et une prise en charge pluridisciplinaire au sein de la cellule de maintien et d'adaptation à l'emploi (CMAE) mise en place au SDIS54.

La CMAE a pour rôle d'identifier les sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et les personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur emploi. Elle les accompagne afin d'éviter une aggravation de leur situation sur le plan médical, social ou professionnel, et leur propose des solutions pour les maintenir dans leur emploi, ou, après une période d'absence éventuelle, elle leur facilite le retour à l'emploi par des solutions adaptées.

Composée du directeur départemental ou du directeur départemental adjoint, du médecin chef du service de santé et de secours médical (SSSM), du chef du groupement de soutien des ressources humaines, du chef du bureau départemental de la gestion et du développement des SPP et de l'assistant social, la CMAE se réunit une fois par mois pour étudier chaque cas particulier et identifier les solutions les plus adaptées. Le SSSM est chargé d'entretenir un contact régulier avec les agents afin d'appréhender l'évolution de leur état de santé, si

possible d'anticiper la reprise de leur activité professionnelle et d'étudier, en lien avec le service des ressources humaines, un aménagement de leurs conditions de travail. Les solutions peuvent également consister à apporter, selon la situation de l'agent, une aide ou un soutien par l'intermédiaire de l'assistant social ou des psychologues du SSSM ou à mettre en place un projet de reconversion professionnelle dans certains cas si cela s'avère nécessaire.

Les principales missions de la cellule :

- Suivi des absences des agents pour raison de santé (anticipation des conditions de reprise, suivi des

agents de retour en poste suite à un arrêt de travail).

- Prévention d'une situation d'inaptitude dans l'emploi, affectation ou reclassement professionnel* des agents si difficultés opérationnelles.
- Prise en compte de difficultés à caractère social ayant un impact sur l'emploi de l'agent.
- Étude et arbitrage des demandes d'utilisation du compte personnel de formation dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle de reconversion.
- Étude de l'adaptation du régime indemnitaire.

* La CMAE est différente de la commission de mobilité



Ouverture opérationnelle du CIS Nancy-Rives de Meurthe

L'arrivée des engins au CIS de Nancy-Rives de Meurthe le 25 juin acte son ouverture opérationnelle et, par la même occasion, la fermeture effective des CIS de Nancy-Tomblaine et Nancy-Joffre.



Le passage de 4 à 3 centres d'incendies et de secours a généré des enjeux humains, opérationnels, matériels et bâtimentaires. Les engins des 4 CIS (Tomblaine, Vandœuvre, Gentilly et Joffre) ont été redéployés. Ce sont près d'une trentaine de véhicules qui sont arrivés sur le CIS de Nancy-Rives de Meurthe le 25 juin : engins classiques de secours à personne et de lutte contre les incendies, engins

spécifiques dédiés aux risques technologiques et naturels notamment (risques chimiques, radiologiques, industriels et feux de forêts). Le centre de Nancy-Rives de Meurthe accueille désormais les spécialités RCH, RAD, basées auparavant au CIS de Nancy-Tomblaine.

Le choix du lieu d'implantation de la caserne, 68 avenue du XX^e Corps, répond à l'ensemble des attendus opérationnels :

- maintenir les délais d'arrivée des secours dans les 10 minutes sur le cœur de ville et sur la partie Est de l'agglomération,
- disposer des potentiels opérationnels journaliers (POJ) dans les 3 centres d'incendie et de secours,
- répartir les secteurs de couverture pour assurer une distribution des secours optimale.

Le nombre d'interventions projetées pour le CIS de Nancy-Rives de Meurthe est de 8 000 par an (22 / jour) et 9 600 sorties de véhicules (26 / jour).

Avec la fermeture des CIS de Nancy-Tomblaine et Nancy-Joffre, la répartition des effectifs au sein des autres CIS nancéiens a dû être retravaillée, c'était l'un des enjeux majeurs de ce beau projet.

Le CIS Nancy-Rives de Meurthe accueille désormais 84 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et 60 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) ainsi que le groupement territorial de Nancy précédemment basé à Nancy-Joffre avec 7 SPP et 3 personnels administratifs et techniques spécialisés. Le CIS de Nancy-Gentilly comptera désormais 64 SPP et 60 SPV et celui de Nancy-Vandœuvre, 75 SPP et 60 SPV*.

Côté matériel, une grande partie du mobilier des anciens centres a été transféré à Nancy-Rives de Meurthe et le reste sera redistribué à d'autres centres ou donné à des associations. Des travaux d'aménagement ont été réalisés dans le même temps dans les CIS de Vandœuvre et Gentilly afin d'accueillir les nouveaux agents dans les meilleures conditions de vie possibles.

** Effectifs du CIS maximum envisagés dans la projection*



Une page se tourne

Retour en quelques mots sur les CIS de Nancy-Joffre et Nancy-Tomblaine.

CIS de Tomblaine



La construction de la caserne de Tomblaine date des années 70, elle a été construite par Jean Prouvé. En 1972, pendant la construction, un 1er poste opérationnel abritant quelques engins de secours avait été créé dans les futurs locaux du concierge du Lycée

Varoquaux, rue Jean Moulin. En 1973, sous l'autorité du lieutenant Furstenberger, le centre d'intervention de Nancy-Tomblaine ouvre ses portes. Il abrite le Centre Départemental d'Instruction et les moyens de secours contre les risques naturels et technologiques. Le centre deviendra également le support d'autres spécialités pendant de nombreuses années, comme la plongée avec notamment le véhicule caisson hyperbare, l'Ambulance Grande Distance (AGD), le Fourgon Électro-Ventilateur, le Véhicule Secours Routiers, et le GRIMP. La caserne comptait 30 logements de fonction jusqu'en 2006, avant que ces derniers ne soient rétrocédés à un bailleur social. Le Centre Dé-



partemental d'Instruction a déménagé en 2011 sur le site de la caserne Kléber à Essey-lès-Nancy pour donner naissance au Centre de Formation des Sapeurs-Pompiers du SDIS54 actuel.

CIS de Nancy-Joffre



Fin des années 70, l'organisation des services de secours et de lutte contre l'incendie du District de l'agglomération nancéienne était fondée sur la caserne centrale Gambetta créée en 1905. Devenus vétustes et non fonctionnels les locaux ne permettaient plus une organisation de concilier les activités de l'État-Major et des secours. En 1981, différentes solutions pouvant permettre la reconstruction sur place de la caserne ont été envisagées mais aucune n'était sa-

tisfaisante. Les recherches d'un nouveau site avaient donc été conduites et une opportunité s'était présentée avec un terrain de forme triangulaire 2436 m² dont le District était propriétaire situé boulevard Joffre. Fruit d'un partenariat entre le corps des sapeurs-pompiers sous l'autorité du lieutenant-colonel Ruck, le SDIS, le Conseil Général et le District de l'agglomération nancéienne, les travaux de la caserne de Nancy-Joffre ont ainsi débuté en mars 1990. La maîtrise d'œuvre avait été confiée aux services techniques - Architecture du DAN (Bertrand Deneux, architecte DPLG) et le gros œuvre à l'entreprise Pertuy. Outre les jeux de volumes qui différenciaient les différentes fonctions de la caserne, les matériaux avaient été choisis pour leur solidité et leur capacité à tenir dans le temps (menuiseries aluminium, vitrage réfléchissant, céramique de

façade). Ainsi en 1991, la caserne Gambetta laissait sa place à la nouvelle caserne Nancy-Joffre, plus moderne, qui s'articulait en 4 unités fonctionnelles : État-Major du Corps des sapeurs-pompiers de Nancy puis du groupement territorial, commandement du CIS, remise et logements de service.



9 chefs de centre se sont succédé de 1973 à 2024 à Nancy-Tomblaine :

1973-1978 : Pierre FURSTENBERGER
1978 : Pierre LABRIET
1978-1991 : Gilbert BAUDON
1991-2002 : Claude PARISET
2002-2004 : Damien CUNAT
2004-2009 : Olivier MARTET
2010-2018 : Gérald MAHÉ
2018-2021 : Nabil ROUBACHE
2021-2024 : Vincent MAIRE

11 chefs de centre se sont succédé de 1991 à 2024 à Nancy-Joffre :

1991-1993 : Philippe DELALANDE
1993-1996 : Daniel WARIN
1996-2000 : Jean-Pierre REGNIER
2000-2004 : Laurent JUILLERAT
2004-2006 : Bertrand LEPOUTÈRE
2006 - 2010 : Yoann FRANZETTI
2011-2012 : Julien ANDRÉ
2012-2016 : Nicolas XHAARD
2017-2021 : Cyril GIBIERGE
2022 - 2023 : Guillaume BLAISE
2023-2024 : Gérald MAHÉ

3 chefs de corps puis 3 chefs de groupement se sont succédé de 1991 à 2024 à Nancy-Joffre :

1991 : Louis RUCK
1992 : André LAURAIN
1992-1994 : Matthieu THOMANN
1994-2005 : André LASKA
2005-2016 : Philippe SIGNE
2016 - en cours : Laurent JUILLERAT

Le SDIS poursuit sa démarche de construction de centres-types, les travaux de rénovation ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements pour améliorer les conditions de travail des sapeurs-pompiers et la qualité de la réponse opérationnelle.

Un cinquième et sixième centres-types en construction

Les premières pierres des CIS de Nomeny et de Norroy-le-Sec ont été posées mi-avril.

En 2002, les centres de première intervention intégré de Nomeny et de Jeandelaincourt avaient été associés en un seul et unique centre d'incendie et de secours : Val de Seille. Il avait cependant à l'époque conservé la particularité de disposer de deux casernements dans deux villages distincts jusqu'en 2021. Afin d'améliorer la réponse opérationnelle, il a été décidé de créer à nouveau deux centres autonomes, en construisant dans un premier temps un centre-type à Nomeny. Ce CIS apportera une plus-value opérationnelle non négligeable en réduisant les délais du secours d'urgence à une population évaluée à plus de 4000 habitants et renforcera le maillage territorial dans ce secteur.



L'ancien CIS de Norroy-le-Sec avait lui été détruit par un incendie en 2017. Le personnel avait été installé dans des locaux mis à disposition par la commune mais ils étaient inadaptés pour les sapeurs-pompiers. La construction de ce centre-type, tout comme celui de Nomeny, s'inscrit dans une démarche innovante de construction de centres d'incendie et de secours duplicables qui allient fonctionnalité, écologie et proximité et permettant aux sapeurs-pompiers de disposer

de locaux modernes et adaptés à leurs missions opérationnelles.



Le centre-type de Mercy-le-Bas a également été inauguré en avril dernier. Il vient remplacer le CIS de Pierrepont dont les locaux mis à disposition par la commune étaient peu adaptés à l'activité des sapeurs-pompiers (manque de place notamment). Les nouveaux locaux devraient permettre une augmentation des effectifs car la surface du nouveau CIS est de 210m² contre 112m² à Pierrepont.



Depuis janvier des travaux ont été également entrepris dans les CIS de Blainville-Damelevières, de Nancy-Vandœuvre, et de Nancy-Gentilly pour être au ren-

dez-vous du passage de 4 à 3 CIS sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy.

Remise de clés de nouveaux véhicules

En avril, les clés de 2 Fourgons Pompe Tonne Secours Routiers (FPTSR), acquis dans le cadre du renouvellement du parc automobile prévu au Plan d'Investissement Pluriannuel 2022-2024, ont été remises aux personnels des centres d'incendie et de secours de Nancy-Gentilly et Nancy-Tomblaine. Ces engins sont équipés de matériel de dernière génération comme notamment du matériel électroportatif de désincarcération sur batterie, d'outillages et d'éclairage permettant aux intervenants de se passer d'un groupe électrogène embarqué. Pour lutter contre les incendies, en complément des 800 mètres de tuyaux d'incendie présents dans le véhicule, celui-ci dispose d'une réserve d'eau de 3000L et d'une pompe avec un débit de 2000L/min à 15 bars de pression ainsi que 200 litres d'émulseur qui complètent l'armement pour permettre aux sapeurs-pompiers de produire de la mousse pour lutter contre les feux d'hydrocarbures par exemple. Ces véhicules sont également équipés d'un tiroir « sanitaire » permettant aux sapeurs-pompiers de se « décontaminer » après une intervention pour feu. Coût d'un FPTSR : 255 000€ TTC (tarif 2022)

Le SDIS 54 a renouvelé 5 Véhicules Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV)



Remise de clés par Chaynèsse Khirouni, présidente du Département, à l'occasion de la rencontre annuelle des maires. De gauche à droite sur la photo : FPTSR, module pompe, VSAV avec système ECONRJ

Investissements au service du personnel du SDIS

au titre de l'année 2024. L'équipementier GIFA a innové en proposant le système ECONRJ permettant de réduire la consommation de carburant et l'émission de gaz polluants. Cette innovation a été intégrée sur deux de ces véhicules, pour être testée. Elle permet de maintenir tous les composants électriques du véhicule (gyrophares, phares, éclairage, chauffage) en fonctionnement moteur éteint. Ce système est intelligent car il redémarre le véhicule lorsque le niveau de la batterie est insuffisant. Selon l'équipementier, l'investissement est rentabilisé en 2 ans et permet d'éviter jusqu'à 3,5T de rejet de CO2 par an et de réduire l'usure moteur de 2200 H par an.

Coût VSAV : 94000€ TTC. Investissement supplémentaire pour le système ECONRJ de 2500€ par VSAV soit moins de 3% du cout du VSAV.

Un module pompe de formation

Avec le développement des plateaux techniques sur le site de formation à Essey-lès-Nancy, il était nécessaire de se doter de nouveaux équipements. L'utili-

sation du caisson d'observation des phénomènes thermiques impose la présence d'une lance en eau à l'entrée du caisson pour assurer la sécurité des personnels placés à l'intérieur. Ce point de sécurité indispensable mobilisait un engin pompe qui consommait du carburant pour faire fonctionner la pompe. C'est pourquoi, le SDIS54 s'est tourné vers une entreprise de la région lyonnaise spécialisée dans les pompes hydraulique « CTD » qui a créé ce module sur une base de pompe alimentée électriquement disposant d'une citerne d'eau de 1000L. Elle permet au module de ne pas être à proximité d'un poteau d'incendie. Ainsi, la sécurité des personnels du caisson est assurée sans rejet de gaz d'échappement, sans mobiliser un Fourgon Pompe Tonne et en limitant la nuisance sonore, ce qui permet également aux formateurs d'être plus audibles lors des passages de consigne.

La performance de la pompe électrique permet de l'intégrer dans des modules de formation liée à la répétition de la gestuelle lors de l'attaque de feu sur la Maison

à Feu Gaz (MAF), c'est pourquoi le module pompe a été placé sur une remorque fabriquée sur mesure par une entreprise vosgienne (Boeglin). Le coût total du projet s'élève à 45000€ TTC.

Nouvelles vestes softshell

Des vestes softshell avec insert grand frais et coque de pluie ont été fournies aux sapeurs-pompiers professionnels du département et aux volontaires des CIS de Longwy et Briey. Ces nouvelles vestes avec doublure amovible permettent aux sapeurs-pompiers d'adopter la tenue appropriée en fonction de leurs interventions et de la météo. Elles viennent remplacer une ancienne génération de vestes moins performantes au niveau thermique. Le déploiement des vestes softshell se poursuivra progressivement chaque année dans les autres centres au rythme de la fin de vie des anciennes parkas.

Coût d'une veste avec insert grand frais et coque de pluie : 112€ TTC.



L'habillement : un service-clé au GSTL

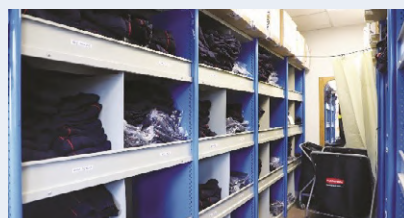
Ils sont 4 à habiller nos quelque 2400 sapeurs-pompiers et personnels techniques et spécialisés du SDIS au sein de la section des matériels non roulants - habillement du groupement de soutien technique et logistique à Ludres. Connaissez-vous leurs missions ? Rencontre avec l'adjudant-chef Nicolas Raval, responsable de la partie habillement.



L'habillement est l'une des étapes-clés dans l'accueil d'un nouveau sapeur-pompier. En effet chaque personnel (hors personnel administratif) est doté d'un package appelé « dotation initiale » lors de son recrutement. Des centaines de mouvements effectués chaque année par le service habillement pour notamment affecter, échanger, contrôler ou réparer. Les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils quittent le corps départemental doivent également rendre leurs tenues qui après vérification, sont réintégrées dans le stock. Pour gérer cette activité, l'Adjudant-chef Nicolas Raval peut compter sur l'appui de son équipe composée de Nathalie Toussaint, assistante administrative et renfort pour les dotations/échanges, Juan Huertas, contrôleur des EPI et Kevin Dorr, logisticien et contrôleur des EPI. Romain Bonnet renforce actuellement l'équipe en tant que logisticien.

Le service habillement en quelques chiffres

- Environ 250 dotations initiales par an
- 3700 « tickets » : demandes de dotation, d'échanges et de réparations
- Budget habillement/an : 550 000 € TTC



Vers une réduction de l'empreinte carbone

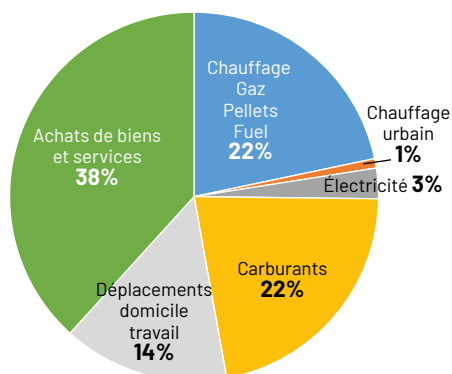
Le bilan des émissions de gaz à effet de serre, le BEGES, aussi appelé le bilan carbone, consiste à évaluer la masse totale des gaz à effet de serre émis par les activités du SDIS. Obligatoire pour les établissements publics employant plus de 250 personnes, le SDIS réalise ce bilan tous les 3 ans.

Ce bilan permet à l'établissement d'identifier plus précisément ses sources d'émissions de gaz à effet de serre, convertis en tonne équivalent carbone (TCO2) pour mieux agir sur celles-ci en vue de les réduire. Le dernier bilan présenté au bureau du CASDIS en novembre 2023 s'accompagne d'un plan de transition mettant en évidence des actions concrètes à poursuivre ou à mettre en œuvre.

Comme toute démarche de développement durable, il s'inscrit dans une dynamique de projets et d'amélioration continue au sein des collectivités en répondant à deux défis environnementaux : la lutte contre le réchauffement climatique et la transition face à la raréfaction des énergies fossiles.

Mise à jour tous les 3 ans, la dernière publication en ligne sur le site de l'Ademe* a été réalisée en 2023 (données 2022). Les sources principales d'émissions du SDIS se répartissent de la manière suivante :

Répartition des émissions 2022



Le bilan carbone 2022 du SDIS s'est amélioré par rapport à celui de 2019, affichant une réduction de 17%. Celle-ci reste attribuée majoritairement aux émissions liées au chauffage et à l'électricité. Le SDIS poursuit ses efforts en se fixant un objectif réaliste à l'horizon 2025 de moins 3,4 %.

*Agence de la transition écologique

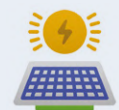
Plan de transition triennal

Afin d'atteindre cet objectif, un plan de transition triennal prévoit des actions diversifiées telles que :



Modernisation des installations et recours à des énergies propres en matière de chauffage

- Construction de nouveaux centres types rénovation des casernes les plus énergivores
- Contrat de performance énergétique dans 17 CIS
- Conversion vers du chauffage urbain autant que possible
- Maintien des mesures de sobriété énergétique en termes de chauffage, d'éclairage et d'allumage des appareils électriques
- Développement des capacités de pilotage à distance de nos installations de chauffage pour une maîtrise accrue des températures dans les locaux



Recours à des énergies vertes d'origine photovoltaïque avec augmentation des surfaces de panneaux à usage d'autoconsommation

- Pose de panneaux photovoltaïque sur le centre de secours de Rives de Meurthe à Nancy
- Pose envisagée sur d'autres toitures de CIS du département
- Étude visant à partager les surproductions électriques



Renouvellement annuel d'une partie du parc des véhicules, neufs par définition moins consommateurs en carburant



Réduction des déplacements

- Formation des agents à l'éco conduite, co-voiturage
- Organisation de réunions en visio-conférence et de formations en e-learning



Achats éco-responsables via la négociation de marchés intégrant des considérations environnementales et sociales dans nos cahiers des charges

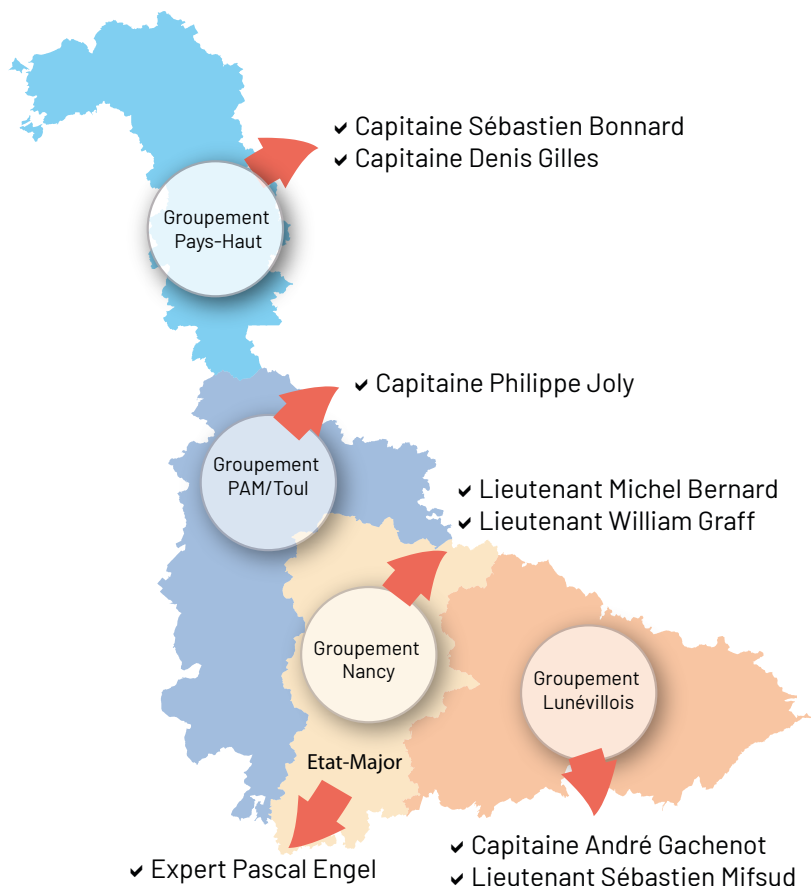
Les référents territoriaux du volontariat : des relais de proximité pour développer et fidéliser l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires

Depuis plusieurs années, les CIS, les groupements territoriaux et les services de l'État-Major œuvrent quotidiennement pour informer et susciter de nouveaux engagements citoyens. Ainsi depuis le début de l'année, nous comptabilisons 70 actions (portes ouvertes, stands sur des manifestations, forums..) sur l'ensemble des groupements. Le SDIS54 s'attache également à développer des actions en faveur de la fidélisation de ses SPV comme par exemple la signature de conventions avec les employeurs.

Ainsi, pour soutenir ces différents objectifs et démultiplier les actions sur nos territoires, le SDIS54 a mis en place depuis plusieurs années des correspondants volontariats dans chaque groupement territorial. Rattachés directement aux chefs de groupement et en lien avec le bureau départemental de la gestion et du développement des SPV et le référent départemental pour le volontariat (Expert Pascal Engel), ils assurent avec beaucoup de disponibilités leurs missions de proximité en lien avec les Chefs de CIS.

Les référents groupements sont également à l'écoute des agents, ce qui permet d'apporter un appui technique à la direction dans la conduite de projets ou dans la mise en œuvre de mesures touchant les sapeurs-pompiers. Par exemple, la commission volontariat, où siège la plupart des correspondants, a dernièrement été interrogée par le CCDSPV pour effectuer une étude sur l'engagement opérationnel des SPV mineurs à partir de 17 ans.

Les 7 correspondants territoriaux sont donc des relais de proximité qu'il convient de vous présenter :



Plan Volontariat : une dynamique à construire collectivement pour préparer l'avenir

Depuis 2022, face aux évolutions sociétales, les effectifs des sapeurs-pompiers volontaires stagnent au sein du SDIS 54. Il convient aujourd'hui de faire un état des lieux mais aussi des faiblesses de l'engagement des SPV. Pour ce faire, l'établissement a souhaité se doter pour la fin de l'année d'un plan d'actions départemental pluriannuel en faveur du volontariat. L'avenir se prépare dès aujourd'hui, ensemble, à l'aide de vos contributions riches et variées qui doivent nous permettre de redynamiser le volontariat.

De nombreuses prises et pas

Depuis le début d'année, trois prises de commandement et quatre passations de commandement ont eu lieu dans les centres d'incendie et de secours meurthe-et-mosellans. Retour sur ces moments solennels qui se sont déroulés en présence d'élus, de nos autorités, de cadres du corps départemental, de sapeurs-pompiers et JSP, de membres de l'ELUD, de personnels administratifs, techniques et spécialisés, ainsi que des familles des chefs de centre.

■ Samedi 17 février, le commandement du CIS de Piennes a été confié au lieutenant Jérôme Zimmermann, engagé comme SPV depuis 2023 au CIS de Moineville Valleroy et précédemment SPV en Moselle pendant plus de 20 ans.



■ Samedi 9 mars, le commandement du CIS de Neuves-Maisons a été confié au lieutenant Julien Bourlard. Officier sapeur-pompier depuis 2015 au SDIS54, il était chef de salle au CTA-CODIS depuis 2019 et précédemment adjoint au chef de centre du CIS de Lunéville.

■ Mardi 19 mars a eu lieu la passation de commandement du CIS de Viviers-sur-Chiers entre la Lieutenante Audrey Gaujard, SPV depuis 2005 qui occupait les fonctions de chef de centre depuis 2016 et l'Adjudant-chef Alain Parrot, SPV engagé depuis près de 39 ans.



Passations de commandement dans les CIS

■ Lundi 29 avril a eu lieu la passation de commandement du CIS de Toul entre la capitaine Justine Eppe officier au sein du Corps Départemental depuis 2019 et le capitaine Antoine Goittet, officier au sein du corps départemental depuis 2014. La capitaine Eppe avait pris le commandement du CIS de Toul en 2021 et est désormais cheffe du bureau départemental de la Communication, de la Coordination et de la Chancellerie. Le capitaine Antoine Goittet a été successivement officier prévision au sein du groupement territorial de Nancy, adjoint au chef de centre de Nancy-Vandoeuvre puis adjoint au chef du bureau départemental des matériels et de l'habillement au GSTL pendant 3 ans.



■ Mercredi 22 mai, le commandement du CIS de Pagny-sur-Moselle a été confié à l'adjudant Sébastien Grenier. SPV depuis 2005 au centre de secours de Val de Seille, il avait quitté le département depuis 2012. Chef de salle au COZ EST à Metz depuis 2019, il s'était engagé comme sapeur-pompier volontaire depuis 2022 au CIS de Pagny-sur-Moselle. Il succède au Lieutenant Frédéric Cisternino, sapeur-pompier au sein du Corps Départemental depuis presque 20 ans, actuellement SPV à Pont-à-Mousson et SPP en charge du service formation du groupement PAM/TOUL. Il avait pris le commandement du centre de Pagny-sur-Moselle par interim depuis avril 2023.

■ Vendredi 28 juin a eu lieu la passation de commandement du CIS de Nancy-Gentilly entre le commandant Fabien Disse, officier au sein du Corps Départemental depuis 2009 et le commandant Vincent Maire, officier au sein du corps départemental depuis 2011. Le commandant Fabien Disse était chef de centre du CIS de Gentilly depuis juillet 2019 et est désormais chef du bureau départemental de la coordination opérationnelle. Le commandant Maire était chef de centre du CIS de Tomblaine depuis septembre 2021.



Retour en images

Séminaire des cadres

120 cadres et chefs de centres d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle ont participé au séminaire annuel de l'encadrement le 19 février à Neuves-Maisons.



Lancement de la FI SSSM 2024



La formation initiale des personnels du service de santé et de secours médical a débuté en mars au sein du CFSP sur le site de Kléber. La promotion 2024 est composée de 11 agents du SSSM dont 9 infirmiers sous-lieutenant et 2 médecins aspirants (8 femmes et 3 hommes). 4 d'entre eux ont déjà été SPV au sein de notre SDIS.

Leurs deux premières journées d'intégration étaient consacrées à la découverte du SDIS et de ses missions ainsi qu'aux spécificités du SSSM. En complément des apports théoriques plusieurs ateliers ont été organisés par les encadrants : découverte des règles de sécurité élémentaires du SP, port des EPI avec la tenue de feu et de l'ARI,

réalisation d'un parcours sous ARI dans les locaux enfumés de la maison à feu, mise en eau d'une lance à incendie, découverte des outils de désincarcération électroportatifs et leur mise en œuvre sur les véhicules du plateau technique, et une montée à l'échelle (EPA CIS de Tomblaine).

Signature de conventions employeur

▼ Au mois de février, la Métropole du Grand Nancy a signé une convention de disponibilité permettant à 8 de ses



agents de mieux concilier leur engagement de volontaire et leur activité professionnelle mais aussi encourager d'autres agents à s'investir à leur tour dans cette mission noble et indispensable à la distribution de secours sur le département.

► La société Hydro Leduc, une entreprise de renommée internationale, située sur la commune d'Azerailles a signé au mois d'avril une convention de dispo-



nibilité pour ses employés qui sont également sapeurs-pompiers volontaires au SDIS de Meurthe-et-Moselle.

Journée immersion au CIS Lunéville

Issues de différents secteurs du groupement lunévillois, 10 personnes âgées de 16 à 27 ans ont été intégrées dans la garde pour vivre de l'intérieur, le temps d'une matinée, l'engagement en tant que sapeur-pompier. La prise de garde la matinée s'est poursuivie par l'inventaire des engins et une séance de sport qui consistait à réaliser les tests demandés dans le cadre d'un recrutement SPV, afin de permettre aux candidats de savoir quel est leur niveau et de leur donner des conseils pour améliorer leurs performances. Place ensuite aux manœuvres. Départ de feu dans un local où 2 jeunes stagiaires réalisent un dégagement d'urgence et appellent le 18. A bord du VSAV, du FPTSR et de l'EPA, 1 ou 2 autres stagiaires ont pris place pour vivre de l'intérieur l'intervention. Une seconde manœuvre avec 2 piétons renversés permettra à chacun de participer au plus près de l'action des secours. À la fin de cette immersion, ils ont pu avoir une présentation du parcours et de l'engagement de sapeur-pompier volontaire avant de partager un repas avec les effectifs de garde pour poursuivre les échanges. Une belle expérience à renouveler !



Journée d'échanges entre services du SDIS et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle



En juin, le SDIS accueillait le séminaire annuel de la DIFAJE (Direction finances, évaluation, assemblées, affaires juridiques et marchés) du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. L'occasion pour les agents du GSAF d'échanger avec eux sur des thématiques de travail communes et pour les agents du Département de vivre un après-midi d'immersion avec visite du CTA et ateliers (gestes qui sauvent, maison à feu, désincarcération, plateau à gaz,...).

Meeting aérien à Chambley en mai

11 sapeurs-pompiers du SDIS 54 étaient présents pour assurer un dispositif opérationnel permettant de répondre à une intervention rapide du 1^{er} échelon Orsec Novi en situation de crash d'un aéronef sur le public.



CHOISISSEZ LE SECOURS À PERSONNE
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
POUR **UNE SEULE MISSION** GRÂCE À

**L'ENGAGEMENT
DIFFÉRENCIÉ**

 **SSUAP**



 **POUR PLUS D'INFOS**

CONTACTEZ LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS



La Liaison numéro 93 • juillet 2024 • Magazine édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle • Tél 03 83 16 46 00

Directeur de la publication : Colonel Fabrice Pape

Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Delphine Stoquert

Rédacteurs : Cdt Jean-Daniel Nitting • Cdt Cyril Gibierge • Lcl Lionel Robert • Cne Romain Didier • Cdt Alexandre Feivet • Cne Justine Eppe • Delphine Stoquert • Lcl Stéphane Imbert • Lcl Laurent Juillerat • Cdt Gérald Mahé • Lcl Manuel Pigné • Erwan Gueguen • Sophie Maire • Cdt Guillaume Blaise

Photographies & illustrations : Pascal Virbel • Jean-Patrick Planchais • Adj Régis Eustachi • Frédéric Lecocq • Adj Ludovic Schmidt • SA1 Sandrine Mangin • Aurélie Perrotte • Sdis 54 • Marie-José Fringuant • Grégory Berger CD54 • Service Communication Préfecture 54

Conception et composition : Péhel Créations • Essey-lès-Nancy • **Impression :** La Nancéienne d'Impression • Vandœuvre-lès-Nancy

Retrouvez toute l'actualité du SDIS54 sur nos réseaux sociaux   @sdis54 •   www.pompier54.fr